

Comme plusieurs inventeurs de son temps, c'est dans son garage, avec des outils « patentés sur mesure », qu'il a donné vie à son invention, en 1986.



René Girard, le père de la machine à récolter les bleuets

MARC ST-HILAIRE
mst-hilaire@lequotidien.com

ALMA - Il y a de ces personnes qui, au cours de leur vie, ne recherchent ni la gloire ni les honneurs, mais qui réussissent néanmoins à marquer leur époque grâce à leur génie innovateur. Souvent, nul n'entend parler d'eux, ou si peu par le biais d'un quelconque reportage. Leur invention demeure toutefois présente, témoignant à jamais de leur séjour sur terre.

Décédé le 6 octobre dernier à l'âge de 74 ans, René Girard de Saint-Méthode était l'un de ces personnages. Sa trouvaille, la machine à récolter les bleuets, est l'ancêtre immédiat de toutes celles qu'on aperçoit encore aujourd'hui dans les bleuetières du Québec.

Comme plusieurs inventeurs de son temps, c'est dans son garage, avec des outils « patentés sur mesure », qu'il a donné vie à son invention, en 1986. Celle-ci a été brevetée trois ans plus tard, en 1989.

« Notre père a révolutionné l'industrie du bleuet. À l'époque, on pouvait récolter environ une douzaine de boîtes par jour. Les machines d'aujourd'hui, qui sont toutes inspirées de son invention, permettent à une personne de ramasser 280 boîtes dans le même laps de temps », raconte Alain Girard en entrevue.

Appuyé de deux de ses sœurs, Sylvie et Gisèle, Alain Girard confie que son père n'a su faire fortune avec sa machine à récolter des bleuets. Il ajoute dans la même veine qu'au début, de nombreuses personnes voyaient en cet instrument une menace pour l'industrie.

« Il a été boycotté, il a reçu des menaces, rapporte Alain Girard. Les gens croyaient qu'une telle invention allait faire baisser le prix de la livre de bleuets. On

lui a dit qu'il allait tuer le marché. Ne se laissant pas abattre par ses détracteurs, René Girard a commercialisé son invention à petite échelle. Or, compte tenu du temps que nécessitait la fabrication artisanale de chaque machine, de même que le coût des matériaux, il lui était impossible de la laisser partir à moins de 675 \$.

« Papa n'a pas fait cela pour l'argent. Il l'a fait par amour des bleuets. »

- Sylvie Girard

« De plus, il n'était pas un homme d'affaires. La 2^e année, il en a fabriqué une centaine et il avait terriblement peur de ne pas être en mesure de les écouler. C'était très stressant pour lui », avoue Alain Girard.

Dès 1988, continue-t-il, des entreprises ont commencé à copier son invention, remplaçant certains morceaux métalliques par des pièces moins coûteuses. C'est alors que la machine à récolter des bleuets a véritablement assailli les bleuetières.

« Papa n'a pas fait cela pour l'argent. Il l'a fait par amour des bleuets, exprime Gisèle Girard. Chaque année, on partait un mois, toute la famille, afin d'en récolter en forêt. J'avais cinq ou six ans, et je me souviens qu'il disait : 'Un jour, je n'aurai plus à me pencher pour ramasser des bleuets.' »

Sur ces mots, sa sœur Sylvie enchaîne : « Que son invention ait été copiée, c'est normal. Il fallait s'y attendre. Mais, ce qui est vraiment triste, c'est qu'il n'ait pas été reconnu à sa juste valeur. Les gens ont oublié qu'il est l'inventeur de cette technologie. » □



Sylvie, Alain et Gisèle veulent redonner à leur père tout le mérite qui lui revient.

INVITATION

Si vous connaissez des personnes au parcours distinctif ou ayant un vécu hors du commun, contactez-nous pour la page Les Gens, Ici Dimanche.

Pour nous joindre:

cdelisle@lequotidien.com
ou aux numéros suivants:
418-690-8800 (Saguenay-Alma),
418-679-3832 (Lac-Saint-Jean).